

SAY'ACTU

Le magazine des Sayatois.es

septembre 2026 N°11

02
04
08
10
12
24

Édito & Conseil municipal

Rester informé

Urbanisme

Enfance et jeunesse

Vie associative

Environnement



www.sayat.fr



Sayat



Avancer en toute transparence à vos côtés

Chères habitantes, chers habitants de Sayat et Argnat

Je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections municipales.

Les résultats témoignent d'une confiance claire que je reçois avec beaucoup d'humilité et un profond sens des responsabilités.

Notre équipe a une volonté forte de travailler au service de tous nos habitants avec application et sincérité. Notre objectif est d'avancer en toute transparence à vos côtés, d'être le lien entre tous les acteurs de notre commune : habitants, associations, entreprises, écoles, agents et élus.

Cette nouvelle édition de notre Say'actu se veut résolument tournée vers vous et marque notre volonté de communiquer régulièrement et efficacement tout en mettant nos villages à l'honneur.

Soyez certains que nous mettrons toute notre énergie, notre écoute et notre engagement au service de tous, dans un esprit de rassemblement, de proximité et d'action.

Avec toute ma reconnaissance et mon dévouement.

SÉBASTIEN BESNARD
Maire de Sayat

Les Adjoints



Charlotte LEVADOUX

1^{ère} Adjointe déléguée à la communication, à l'attractivité et aux relations avec les habitants



Victor MIRATON

2^e Adjoint délégué aux travaux, à la voirie, au patrimoine et à la sécurité



Camille ANDRIEU

3^e Adjointe déléguée aux associations, à la culture, au sport et aux événements



Jean-Marc PARROT

4^e Adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et à l'habitat



Claudine MAZAYE

5^e Adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse

Les conseillers municipaux délégué(e)s



Biliane DORISSE

Conseillère municipale
déléguée à l'attractivité
et aux relations
avec les habitants



Mathieu FERRY

Conseiller municipal
délégué aux travaux, à la
voirie, au patrimoine et
à la sécurité et conseiller
délégué à la transition
écologique et aux
énergies renouvelables



Johan GASTIEN

Conseiller municipal
délégué aux associations,
à la culture, au sport
et aux évènements



Malika CHALLAL

Conseillère municipale
déléguée à l'urbanisme
et à l'habitat



Virginie CRISTINA

Conseillère municipale
déléguée à l'enfance et à
la jeunesse



Mathieu CAUSSE

Conseiller municipal
délégué à
l'environnement et
à la ruralité



Samia LIEUTERET

Conseillère municipale
déléguée à la
communication



Virginie LEVADOUX

Conseillère municipale
déléguée à
l'action sociale

Les conseillers municipaux



Carlos ALVES

Conseiller municipal



Arnaud BANOUN

Conseiller municipal



Paula VOILLAT

Conseillère municipale



Jérémie LAPOUGE

Conseiller municipal



Valérie JUVENTIN

Conseillère municipale



David ACCARIE

Conseiller municipal



Elise BOUYON

Conseillère municipale



Eric MALLAN

Conseiller municipal

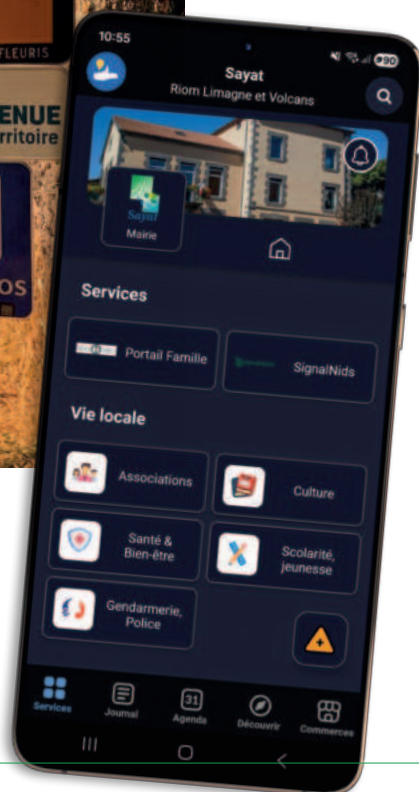


Stéphanie LAMAISSON

Conseillère municipale



Gratuite,
l'application se
télécharge sur
l'App Store et
Google Play.



APPLICATION

Téléchargez l'application IntraMuros

Depuis le 1^{er} mai, Sayat communique via IntraMuros, sa nouvelle application mobile. Actualités, alertes, signalements : l'essentiel de la vie communale tient désormais dans votre poche.

IntraMuros remplace Panneau Pocket depuis le 1^{er} mai 2026. L'application diffuse les actualités de la commune sur votre mobile, sur le site internet et, dès la rentrée, sur les futurs panneaux numériques. Elle permet aussi de signaler facilement un incident (voirie, éclairage, propreté) directement depuis votre téléphone, pour une prise en charge plus rapide par les services. Gratuite, l'application se télécharge sur l'App Store et Google Play. Une fois installée, recherchez « Sayat » et activez les notifications pour ne rien manquer. Les associations de la commune peuvent également y publier leurs actualités, après validation par la mairie.

SITE INTERNET

Le site internet évolue

Le site sayat.fr se modernise progressivement, et la commune est désormais présente sur Facebook et Instagram.



Suivez-nous
et partagez
vos photos : la
communication,
c'est aussi vous.
www.sayat.fr



Le site a été remanié et continuera d'évoluer petit à petit : page d'accueil retravaillée, contenus mis à jour, nouvelles fonctionnalités au fil des mois. Parmi les nouveautés utiles : le dépôt des dossiers d'urbanisme en ligne. La commune anime aussi ses pages Facebook et Instagram (vie locale, associations, travaux, portraits et coulisses des équipes).

**INFORMATIONS**

Vos infos sur les nouveaux panneaux numériques

Sayat se dote de panneaux d'information numériques pour informer tous les habitants, connectés ou non.

La commune va installer deux panneaux LED, l'un à proximité de la boulangerie, l'autre vers l'Ambroisie. Ils diffuseront les informations municipales, les événements et les actualités associatives. L'objectif est de toucher l'ensemble des habitants, y compris celles et ceux qui n'utilisent pas les outils numériques. Les associations peuvent elles aussi y relayer leurs visuels, après validation.

→ *Installation avant fin 2026*

**FORMALITÉS**

Vos formalités en ligne

Déposer un permis ou une déclaration de travaux est désormais possible en ligne, sans vous déplacer.

Un module de dépôt des dossiers d'urbanisme est opérationnel, avec une passerelle vers la plateforme RLV. Vous pouvez déposer votre dossier et en suivre l'avancement depuis chez vous. L'accueil de la mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

MESSAGERIE

Allô Monsieur le Maire



« **Allô Monsieur le Maire** » n'est pas un service d'urgence. En cas d'urgence, composez le 15 (SAMU), le 17 (Police / Gendarmerie), le 18 (Pompiers) ou le 112 (numéro d'urgence européen).

Un nouveau dispositif vous permet de laisser un message au Maire et à ses services.

« Allô Monsieur le Maire » vous permet de laisser un message vocal, qui est retranscrit puis transmis à la mairie pour traitement. Pour être rappelé(e) et tenu(e) informé(e), pensez à indiquer vos nom, prénom et numéro de téléphone.

→ *Le numéro dédié est le 04 65 00 02 12.*

Canicule : le CCAS a veillé sur nos aînés



Cet été, lors de l'épisode de forte chaleur, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est mobilisé pour ne laisser personne seul face à la canicule.

Concrètement, les élus et les bénévoles du CCAS ont appelé régulièrement les personnes âgées, seules ou fragiles de la commune : prendre des nouvelles, s'assurer que tout allait bien, vérifier que chacun était bien entouré, et rappeler les bons réflexes — s'hydrater, rester au frais, se reposer aux heures les plus chaudes. Un simple appel suffit parfois à rassurer et à rompre l'isolement.

Et lorsqu'une personne restait injoignable, les équipes ne s'en sont pas tenues là : un élu ou un bénévole se rendait directement à son domicile pour s'assurer, de visu, que tout allait bien. Une attention de proximité qui fait toute la différence.

Ces gestes disent l'essentiel du rôle du CCAS : être présent pour les plus fragiles, surtout quand les conditions l'exigent. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps pour ces appels, ces visites et cette écoute.

BON À SAVOIR

Pensez au registre communal

Vous êtes une personne âgée, isolée ou vulnérable, ou vous connaissez un proche dans cette situation ? En vous signalant en mairie, vous permettez au CCAS de vous contacter et de veiller sur vous en cas de canicule ou de grand froid.

Renseignements et inscription en mairie.



ACCUEIL

Nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver à Sayat ? Signalez-vous en mairie : un accueil des nouveaux habitants se prépare.

La commune souhaite relancer ce temps convivial de présentation de la commune et de ses associations. Pour y être convié(e) et recevoir un kit de bienvenue, signalez votre arrivée en mairie ou via l'application IntraMuros.



L'application IntraMuros vous permet de signaler votre arrivée en un clic. Disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play.

CIVISME

Un village propre, c'est l'affaire de tous

Trottoirs, espaces verts, abords des écoles : la propreté de nos rues fait la qualité de notre cadre de vie. Elle tient d'abord au geste de chacun.

En tête des incivilités du quotidien : les déjections canines.

Ramasser après son animal n'est pas une contrainte, c'est un simple geste de respect, pour les autres habitants, pour les enfants qui jouent et pour les agents qui entretiennent la commune. Un sac dans la poche suffit.

Au-delà, quelques réflexes font toute la différence : déposer ses déchets dans les conteneurs et non à côté, ne pas abandonner d'encombrants sur la voie publique, respecter la tranquillité du voisinage. Même isolées, ces incivilités dégradent le cadre de vie de tous et représentent un coût pour la commune.

Merci à toutes celles et ceux qui, chaque jour, prennent soin de nos villages.

Ensemble, gardons Sayat et Argnat propres et agréables à vivre.



BON À SAVOIR

Les déjections canines non ramassées sur la voie publique sont passibles d'une amende.

ENTREPRISES

Le coin des entreprises : nos métiers de bouche à l'honneur

Pour cette rentrée, la rubrique met à l'honneur trois adresses qui régaler Sayat au quotidien : une boulangerie artisanale et deux tables du village. Trois savoir-faire, une même passion du bon et du fait maison.



BOULANGERIE DU BÉDAT

Sabrina et Rémi

Au cœur de Sayat, Sabrina et Rémi tiennent leur boulangerie-pâtisserie artisanale, ouverte du mardi au dimanche. Pains, viennoiseries, pâtisseries et produits salés y sont préparés chaque jour, avec soin et savoir-faire : l'adresse gourmande du quotidien, à deux pas de chez vous.



BOULANGERIE DU BÉDAT

4 Av. de Clermont - Sayat
T. 04 73 62 81 34

 @boulangerie_du_bedat_sayat
 @Boulangerie-du-Bédât



RESTAURANT LA BELLE VUE

Lionel et son équipe

Sur les hauteurs du village, La Belle Vue porte bien son nom : une vue dégagée et une ambiance conviviale. Lionel et son équipe y servent une cuisine traditionnelle et généreuse, faite maison à partir de produits frais et de saison, en lien avec les producteurs locaux. Une belle sélection de vins et de champagnes accompagne les plats. Plus qu'une table, un lieu de rencontres et de plaisirs simples.



RESTAURANT LA BELLE VUE

Route du Cratère - Sayat
T. 04 73 79 99 98
labellevue63.fr

 @labellevue_restaurant
 @LaBelleVue.Sayat



L'AMBROISIE

Cuisine bistro-bonomique

À Argnat, L'Ambroisie propose une cuisine française revisitée avec créativité. Forte de plus de vingt ans d'expérience, la maison marie tradition et innovation autour de produits choisis avec exigence, et déploie sa terrasse aux beaux jours. Carte et informations sur lambroisie-sayat.fr.



L'AMBROISIE

1 Pl. du Treix - Sayat
T. 04 73 88 53 38
lambroisie-sayat.com

 @l.ambroisie_argnat
 @restaurantlambroisie



Nos villages comptent bien d'autres artisans, commerçants et producteurs, sédentaires comme ambulants, qui les animent toute la semaine. Un nouveau marché de proximité voit d'ailleurs le jour ce mois-ci. Vous exercez un métier de bouche à Sayat ou à Argnat ?

Faites-vous connaître en mairie pour un prochain numéro.

L'URBANISME À SAYAT

Quand on parle d'urbanisme, on imagine souvent des plans techniques, des zones colorées, des sigles et des procédures au long cours. C'est en partie vrai. Mais c'est aussi très réducteur.





Dessiner ensemble notre cadre de vie

« Dessiner demain ensemble, dans le dialogue, la transparence, le respect de l'intérêt général et l'équité. »

À l'origine, l'urbanisme répond à un besoin vital : organiser le partage de l'espace pour que chacun puisse travailler, se déplacer, se rencontrer et vivre ensemble. Il suffit de regarder autour de nous. Au cœur de nos bourgs, un même quartier rassemble parfois caves, granges et maisons d'habitation, témoins de cette longue histoire. Mais l'urbanisme, c'est aussi penser demain : chaque projet, chaque construction nous engage pour plusieurs décennies. Le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), outil de référence de notre quotidien, traduit les grandes orientations de la période que nous vivons, tout en pouvant évoluer. « Accueillir sans s'étendre » : telle a été l'idée maîtresse de son élaboration.

Notre stratégie foncière se décline autour de deux axes : accompagner les projets de construction nouvelle, là où le PLUi l'autorise ; et favoriser la revitalisation du centre bourg, par la rénovation de l'habitat existant comme par la préservation et l'aménagement d'espaces de verdure où chacun pourra se ressourcer. Pour mener cette mission, nous travaillons aux côtés de notre intercommunalité, Riom

Limagne et Volcans (RLV), dans une relation de partenaires. Les services instructeurs de RLV jouent un rôle clé : ils examinent la conformité réglementaire des dossiers que nous leur transmettons (permis de construire, déclarations préalables, etc.). Ce sont des professionnels reconnus, qui s'appuient sur une solide expertise.

De notre côté, élus de proximité épaulés par les agents de la mairie, notre valeur ajoutée s'exerce sur trois plans : le conseil, pour donner à chaque projet le maximum de chances d'aboutir ; la connaissance du terrain ; et la qualité du dialogue avec les habitants. Au terme de l'instruction, l'autorisation est délivrée par le maire, ou son adjoint par délégation, au nom de la commune, sur la base de la conformité du dossier aux règles en vigueur.

En conclusion, l'urbanisme n'est pas l'affaire de quelques spécialistes : c'est l'affaire de tous. En veillant au respect de nos règles communes, nous protégeons la valeur de notre patrimoine collectif et la qualité de notre cadre de vie.

Dessiner demain ensemble, dans le dialogue, la transparence, le respect de l'intérêt général et l'équité : telle est l'ambition que nous portons pour ce mandat.

Une fin d'année scolaire riche en émotions et en projets

Départs et arrivées, temps forts festifs, participation des enfants, mobilisation face à la canicule : retour sur une fin d'année scolaire animée à Sayat et à Argnat, au plus près des familles.



La Fête du Jeu, un rendez-vous toujours aussi apprécié

Organisée chaque année par l'équipe de l'accueil de loisirs, la **Fête du Jeu** a de nouveau rencontré un beau succès. Cette édition proposait une formule différente, avec des animations réparties sur plusieurs sites de la commune. Très bien accueillie par les familles, elle a permis de profiter d'une belle diversité d'espaces et d'activités. Nouveauté cette année : l'association junior « Les Gaulois du Bédât » assurait la fabrication des crêpes et la vente de boissons. Un grand bravo aux équipes de l'accueil de loisirs et aux jeunes du Say'ados, qui ont fait de cette manifestation un rendez-vous incontournable pour les familles.



Un départ émouvant, une nouvelle responsable à l'accueil de loisirs

Après de nombreuses années au sein de l'accueil de loisirs, **Nicolas Mazure** a quitté ses fonctions. Pour marquer l'occasion, il a convié élus, collègues, directrices et enseignantes des écoles à un pot convivial. Ce moment de partage, empreint d'émotion, a rendu hommage à son parcours et à son engagement au service des enfants de la commune. La municipalité le remercie chaleureusement et lui souhaite une belle continuation dans ses nouveaux projets. Elle souhaite également la bienvenue à **Erika Koegler**, qui reprend la direction de l'accueil de loisirs. Ses vœux de réussite l'accompagnent, avec la conviction qu'elle poursuivra avec enthousiasme les projets menés en faveur des enfants.



La restauration scolaire donne la parole aux enfants

Comme chaque année, la commission restauration réunit le prestataire API, les représentants des parents d'élèves et les élus pour échanger sur la qualité des repas servis aux enfants. Cette fin d'année a été marquée par une nouveauté importante : plusieurs enfants ont participé à la commission. Ils ont pu exprimer librement leur ressenti sur les repas, en partageant les points qu'ils apprécient comme les améliorations qu'ils souhaiteraient. Une démarche constructive, qui prend mieux en compte les attentes des premiers concernés.



Un cadeau pour les futurs collégiens

À l'occasion de leur passage en classe de 6^e, la municipalité a souhaité marquer cette étape importante en offrant un cadeau aux élèves de CM2 : une gourde et une clé USB, deux objets utiles pour accompagner cette nouvelle aventure scolaire. La commune leur souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, pleine de découvertes, de réussite et d'épanouissement.

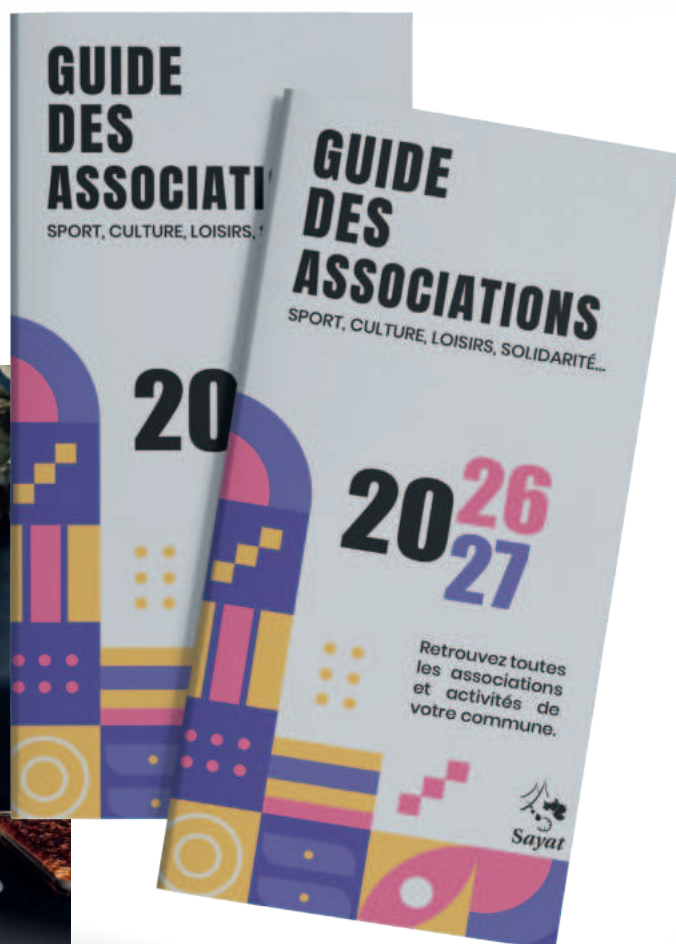
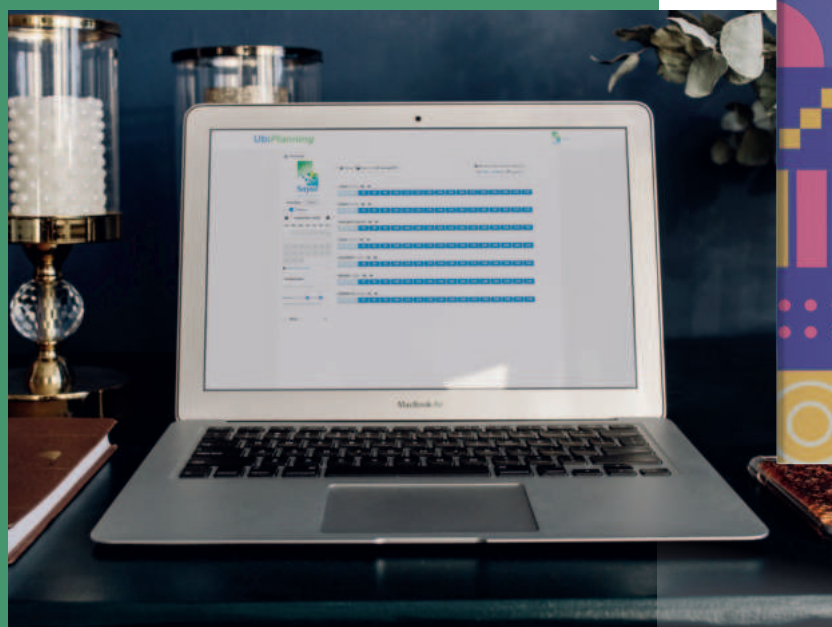
La municipalité adresse également ses remerciements à Monsieur Rieutort, dont la mission à l'école de Sayat s'achève. Son engagement a marqué les élèves de CM2 comme l'ensemble de la communauté éducative ; la préparation, avec les élèves, de la cérémonie de commémoration du 8 mai a été particulièrement appréciée. Elle lui souhaite une belle réussite dans son nouvel établissement.



Canicule : une mobilisation exemplaire à Argnat

La fin du mois de juin a été marquée par un épisode de canicule exceptionnel. À la suite du passage du département en vigilance rouge et conformément aux consignes des services de l'État, la municipalité a pris les dispositions nécessaires pour garantir les meilleures conditions d'accueil aux élèves de l'école maternelle d'Argnat. Les enfants ont été transférés vers l'école élémentaire de Sayat, dans des locaux climatisés adaptés à ces températures exceptionnelles. Mise en place dans un délai très court, cette organisation a mobilisé agents municipaux, équipes éducatives et élus. La municipalité remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui y ont contribué.





Construire ensemble

En début de mandat, la municipalité a choisi de commencer par l'essentiel : rencontrer celles et ceux qui font vivre la commune toute l'année.

Une première réunion, en juin, avec les associations a permis de faire connaissance, d'écouter les besoins exprimés et de présenter l'organisation municipale. L'enjeu est clair : savoir à qui s'adresser, obtenir des réponses rapidement et travailler dans un dialogue simple et régulier. Les associations ne sont pas seulement des organisatrices d'événements : elles créent du lien, transmettent des savoir-faire et offrent à chacun des occasions de pratiquer, de découvrir et de se retrouver. Le rôle de la commune est de leur donner les meilleures conditions possibles pour agir.

UbiPlanning : moins de démarches, plus de visibilité

Réserver une salle, solliciter du matériel, signaler un besoin particulier : ces demandes doivent pouvoir être suivies facilement, pour les bénévoles comme pour les services municipaux. C'est le rôle d'UbiPlanning, outil déjà en place mais encore insuffisamment utilisé, qui sera désormais déployé progressivement pour centraliser les demandes et mieux organiser les réponses. À terme, chacun y gagnera : des demandes tracées, des disponibilités plus lisibles et moins d'allers-retours, pour consacrer davantage de temps à l'essentiel : faire vivre les associations et accompagner leurs projets.

Stockage : faire mieux avec l'existant

Le besoin est régulièrement exprimé : trouver un lieu pour ranger le matériel, sans multiplier les déplacements ni encombrer les domiciles des bénévoles.

La commune ne dispose pas de locaux extensibles ; un travail de réorganisation des espaces est donc engagé afin de mieux répartir les possibilités de stockage, dans la limite des locaux disponibles. Un sujet peu visible, mais essentiel au bon fonctionnement de la vie associative.



Guide et Forum : retrouver, découvrir, choisir

Le **Guide des associations** fait peau neuve. Réalisé avec les élues chargées de la communication, il rassemble les coordonnées, les activités et les informations pratiques des associations de la commune. Le Forum des associations, organisé le samedi 5 septembre, a permis aux habitants de rencontrer directement les bénévoles, de découvrir les activités proposées et, pour certains, de s'inscrire pour la saison à venir. **Merci aux bénévoles présents ce jour-là et à toutes celles et ceux qui font vivre les associations.**

La Fête de la Pomme revient le 18 octobre

La Fête de la Pomme revient le dimanche 18 octobre 2026, avec ses incontournables et quelques nouveautés. Dès le matin, les habitués retrouveront les traditionnelles tripes, avant de profiter tout au long de la journée des stands d'artisans et de producteurs qui font l'identité de ce rendez-vous. Cette année, les associations ont été associées plus étroitement à la préparation : un groupe de travail a permis de construire ensemble l'organisation et de répartir les missions. Parmi les nouveautés, un repas sera proposé le midi, avec un objectif de 150 couverts ; une banda donnera un air de fête et une sculpture sur glace autour de la pomme est également prévue. **Rendez-vous le 18 octobre !**

Des équipements au service des clubs

Au stade de la Chaume, l'installation d'un défibrillateur est prévue prochainement : la fréquentation du site et la diversité des activités (équipe féminine de football, club de tennis et autres utilisateurs) rendent cet équipement de premiers secours nécessaire. Le terrain de football voit par ailleurs la remise en service de son arrosage automatique, qui facilitera l'entretien et préservera la qualité de la pelouse. À Argnat, enfin, les terrains de pétanque font l'objet d'une réhabilitation menée par les agents des services techniques, pour retrouver des espaces agréables et praticables, véritables lieux de vie dans nos villages.



La commune vit grâce à ses bénévoles

Rencontres sportives, repas, animations, compétitions : ces derniers mois, les associations ont une nouvelle fois fait vivre la commune. **Merci à toutes celles et tous ceux qui s'engagent au quotidien.**

Une année riche en événements pour l'APE Tache d'Encre

Grâce à l'engagement des bénévoles et au soutien des familles, l'association de parents d'élèves Tache d'Encre a une nouvelle fois démontré son dynamisme. Les manifestations organisées durant l'année scolaire 2025-2026 ont permis de soutenir financièrement sorties scolaires et projets pédagogiques.



CONTACT

APE Tache d'Encre
assotachedencre@gmail.com

De l'automne jusqu'aux vacances d'été, les bénévoles se sont investis sans compter. La saison a débuté avec la traditionnelle Boum d'Halloween, en collaboration avec l'APE Les P'tits Bouts, avant des jeux et enquêtes en partenariat avec l'Accueil de Loisirs lors du Téléthon. Les festivités se sont poursuivies avec la chaleureuse Fête de Noël et son spectacle de magie, puis le très attendu Loto, qui a réuni de nombreux participants. Au printemps, la Tombola de Pâques a rencontré un beau succès, avant la Kermesse, moment phare de la fin d'année scolaire qui a réuni en musique les écoles maternelle et élémentaire de Sayat. Enfin, les élèves de CM2 ont célébré leur passage au collège lors d'une Boum organisée pour eux. Au-delà de leur aspect convivial, ces manifestations poursuivent un

objectif essentiel : soutenir les projets pédagogiques de l'équipe enseignante. Les bénéfices dégagés ont permis de financer les sorties scolaires à hauteur de 6 234 €, offrant aux enfants de nombreuses expériences éducatives et culturelles.

« Sans la mobilisation des bénévoles, des enseignants, des partenaires et de toutes les familles qui répondent présentes à chaque événement, rien de tout cela ne serait possible », souligne l'association, qui remercie chaleureusement toutes les personnes ayant donné de leur temps. Forte de cette belle année, l'APE Tache d'Encre donne d'ores et déjà rendez-vous pour une Projection en plein air, le vendredi 18 septembre, afin de célébrer la rentrée des classes (plus d'informations à la rentrée).



L'Écho des Moulins fait vivre le Moulin

De mars à juillet, l'association l'Écho des Moulins a multiplié les rendez-vous conviviaux autour du Moulin : théâtre, musique et ateliers créatifs, dans un même esprit d'amitié et de partage.

Théâtre d'improvisation, un succès renouvelé

Le 28 mars, au moulin à farine, la troupe Improbable, déjà connue de l'association, a de nouveau conquis le public. Pendant plus d'une heure, petits et grands ont ri et applaudi au fil des improvisations. La soirée s'est prolongée par la dégustation de neuf soupes chaudes préparées par les adhérents, puis une touche sucrée : un beau moment sous le signe de l'amitié et de l'humour.

La pré-fête de la musique sous le soleil

En juin, plus de cent personnes se sont retrouvées pour chanter et danser aux sons de deux groupes locaux, « Les Pupitres » et « Pop Corn ». Le Moulin et ses abords avaient fait grande toilette, avec l'appui des agents

municipaux et de la commune. Près de quatre heures durant, le public a profité d'une ambiance chaleureuse et festive. Un joli moment, promis au renouvellement.

« Le papotin du tricot » habille les arbres

Deux fois par mois, les « tricoteuses » de l'Écho des Moulins se réunissent dans la salle voûtée de la mairie. Lancé en janvier 2026 avec huit passionnées de l'aiguille et du crochet, l'atelier rassemble désormais une quinzaine d'habituées autour du yarn bombing, l'art de décorer arbres et mobilier urbain avec de la laine. Leur projet d'habillage de troncs d'arbres de Sayat devrait aboutir dès cet automne : un « art vert » à découvrir en déambulant dans le village.

MARCHÉ

Un nouveau marché hebdomadaire pour créer du lien

Ça y est : Sayat lance son marché de proximité ! Premier rendez-vous le dimanche 27 septembre, place de l'église.

Pour rapprocher producteurs et habitants et animer nos villages, la commune ouvre un marché hebdomadaire. La première édition se tiendra le dimanche 27 septembre, de 8 h à 13 h, sur la place de l'église, à Sayat. Miel, pâtisseries, fruits et légumes, food trucks et une buvette pour prolonger le moment : de quoi faire ses courses et se retrouver dans une ambiance conviviale.

Dès la semaine suivante, le marché fonctionnera en alternance entre Sayat et Argnat, afin de faire vivre les deux bourgs. Sa réussite dépendra de la mobilisation de chacun : nous comptons sur votre participation !

Vous êtes producteur ou commerçant ambulant et souhaitez rejoindre le marché ?
→ *Contactez la mairie.*



PREMIER MARCHÉ



**Rendez-vous
dimanche
27 septembre
8 h → 13 h**

Place de l'église (Sayat)

PUIS EN ALTERNANCE

Sayat / Argnat
(place de l'église)

SERVICES AUX HABITANTS

Développement professionnel : une permanence gratuite à la mairie

Depuis le mois de juin, une consultante en développement professionnel tient une permanence gratuite à la mairie de Sayat, ouverte à tous : salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, dirigeants ou futurs retraités. L'occasion d'échanger sur sa vie professionnelle et son bien-être au travail, ses droits à la formation (CPF, dispositifs, financements) et ses projets. Après une pause au mois d'août, les permanences ont repris en septembre.



**ENTRÉE LIBRE,
SANS INSCRIPTION &
TOTALEMENT GRATUIT**
Mairie de Sayat
2^e jeudi de chaque mois
de 14h à 17h30

Margot VIDAL,
née Marguerite BRULON
(janvier 1900 – décembre 1955).

Épicière à Sayat, elle aida de nombreux habitants à se nourrir pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle cacha chez elle une jeune fille juive, du même âge que sa fille, la protégeant ainsi des persécutions.

Un hommage à son courage,
sa générosité et son engagement.

Texte de la plaque

HOMMAGE

Reconnaissance

La commune rend hommage à Margot Vidal, née Marguerite Brulon (1900-1955), épicière à Sayat, en donnant son nom à l'une de ses rues.

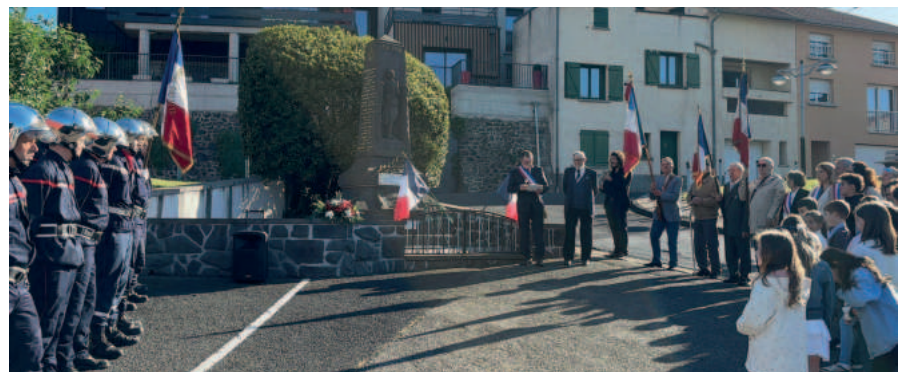
Épicière à Sayat, Margot Vidal a marqué la commune par son courage pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle aida de nombreux habitants à se nourrir dans une période de privations et cacha chez elle une jeune fille juive, du même âge que sa fille, la protégeant ainsi des persécutions. En donnant son nom à l'une de ses rues, la commune rend hommage à son courage, à sa générosité et à son engagement.

Une cérémonie de dévoilement de la plaque sera organisée : un moment de mémoire et de transmission, ouvert à toutes et à tous.

CÉRÉMONIE

8 mai : Retour sur la première cérémonie du nouveau conseil municipal

Le 8 mai, de nombreux habitants se sont réunis à Sayat, à Argnat et à la Stèle des Américains pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté.



Empreinte d'émotion et de recueillement, cette première cérémonie du nouveau conseil municipal a rassemblé les élus de la commune, les sapeurs-pompiers, les gendarmes, les associations d'anciens combattants ainsi que de nombreux habitants.

Un moment particulièrement touchant a été offert par les élèves de CM2, qui ont lu plusieurs lettres et récité un poème, rappelant avec justesse l'importance du devoir de mémoire et de la transmission aux jeunes générations. Monsieur le Maire, Sébastien Besnard, a également

donné lecture du message officiel de Madame Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants, et de Madame Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants.

Un grand merci à Maxime, notre trompettiste, dont les interprétations ont apporté une solennité toute particulière à cette matinée. Merci enfin à toutes les personnes présentes pour leur participation et leur attachement aux valeurs de paix, de liberté et de fraternité.



RIOM LIMAGNE & VOLCANS

Zoom sur RLV

Sayat fait partie de Riom Limagne et Volcans (RLV), communauté d'agglomération de 31 communes du Puy-de-Dôme dont le siège est à Riom. Tour d'horizon de ce que cette intercommunalité apporte au quotidien des habitants.



Créée en 2016 puis transformée en communauté d'agglomération en 2017, RLV exerce, aux côtés des communes, de nombreuses compétences qui touchent la vie de tous les jours. L'agglomération intervient notamment sur :

- **l'eau et l'environnement** : eau potable, assainissement, gestion des eaux pluviales, prévention des inondations, transition énergétique ;
- **les déchets** : collecte et traitement des déchets ménagers ;
- **les déplacements** : mobilité et aires de covoiturage ;
- **l'économie et l'emploi** : développement économique et touristique ;
- **l'habitat et l'urbanisme** : équilibre social de l'habitat et instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes ;
- **la culture, le sport et la jeunesse** : lecture publique, interventions musicales et sportives dans les écoles, équipements, enfance-jeunesse et petite enfance ;
- **la solidarité** : action sociale portée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Pour Sayat, cette coopération se traduit par des services mutualisés et un appui technique sur des sujets qu'une commune ne pourrait pas porter seule. Des échanges sont prévus entre la commune et RLV pour renforcer la communication et l'attractivité du territoire.



EN PRATIQUE

Riom Limagne et Volcans
siège à Riom
www.rlv.eu



Sayat pleinement engagée dans RLV

Sébastien Besnard, maire de Sayat, est vice-président de Riom Limagne et Volcans, en charge de la mobilité.

Cet engagement traduit la volonté de la commune de prendre toute sa place au sein de l'agglomération.

Les transports et les déplacements sont un enjeu majeur, pour RLV comme pour Sayat : s'y investir, c'est peser sur des décisions qui touchent directement le quotidien des habitants.



TRAVAUX COMMUNAUX

Cap sur l'avenir : une gestion rigoureuse au service de notre commune

Le budget 2026 en un coup d'œil

Principales données
du budget primitif -
commune de Sayat

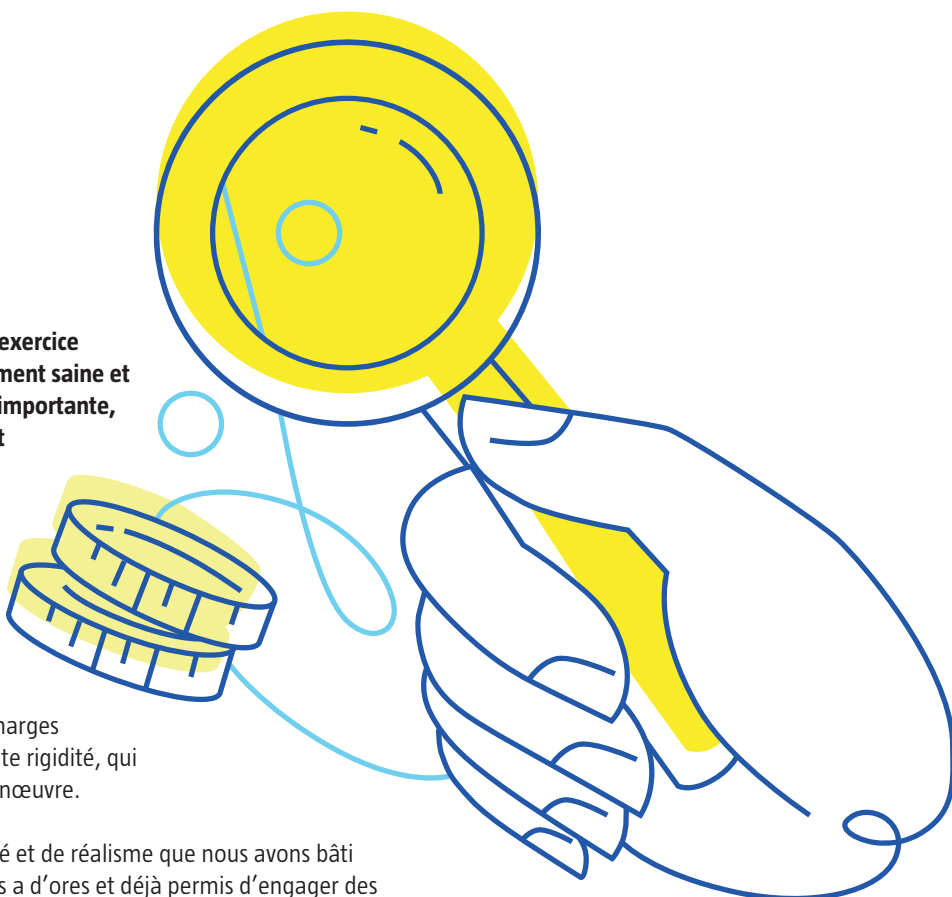
L'état des lieux financier arrêté à la fin de l'exercice 2025 met en lumière une situation globalement saine et équilibrée : endettement réduit, trésorerie importante, capacité d'autofinancement réelle. Un point d'appui précieux pour envisager l'avenir.

Pour autant, nous savons que nous devons faire preuve de vigilance face à des facteurs de fragilité structurels, comme beaucoup de collectivités : côté recettes, nous subissons la baisse continue des dotations de l'État ; côté dépenses, les charges de fonctionnement présentent une importante rigidité, qui restreint mécaniquement nos marges de manœuvre.

C'est avec ce double constat de responsabilité et de réalisme que nous avons bâti notre budget 2026. Ce premier exercice nous a d'ores et déjà permis d'engager des investissements concrets et attendus, ciblés en priorité sur les voiries au sens large (espaces naturels inclus), l'optimisation du fonctionnement des services à la personne (avec un test de mobilisation grandeur réelle pendant l'épisode de canicule) et la mise en place d'une communication simple et efficace à destination des habitants.

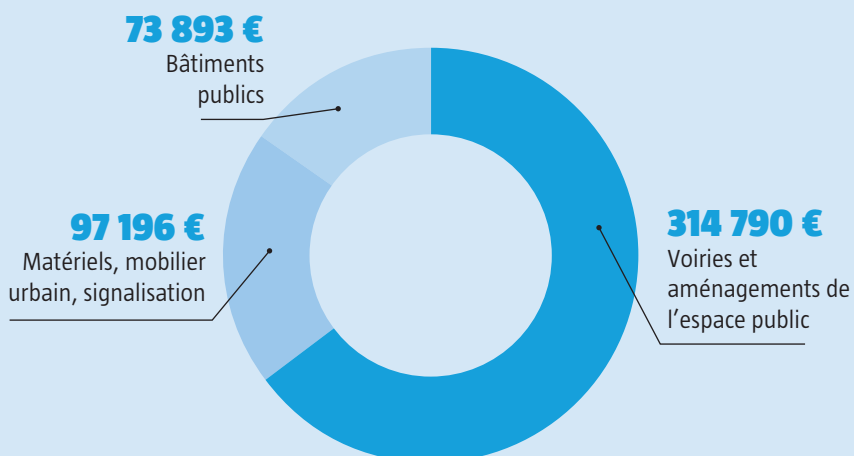
Pour aller plus loin, les exercices 2027 et suivants devraient s'inscrire, autant que possible, dans une planification pluriannuelle. Ce plan de route financier sera construit dès cet automne, pour une mise en place en début d'année, dans la continuité du budget 2026 et avec une sensibilité forte aux enjeux de la transition énergétique. Nous vous le présenterons début 2027.

Principales lignes du budget primitif 2026 (source : service finances).
«Autres charges» : subventions au CCAS et aux associations, indemnités des élus, contributions aux partenaires.



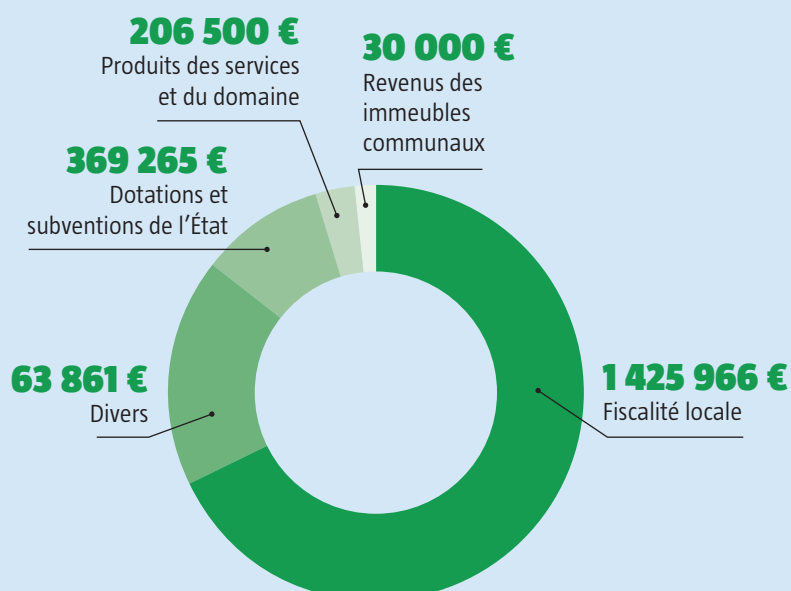


Investir pour la commune



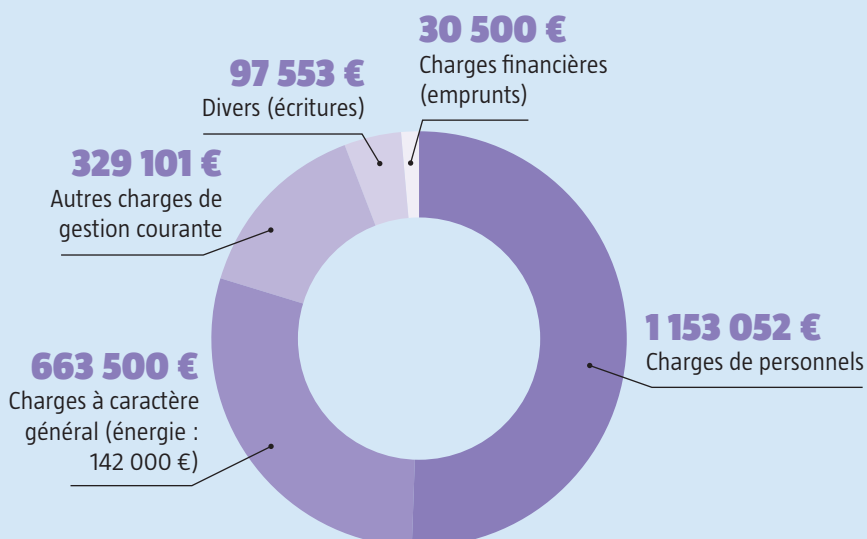
D'où vient l'argent

principales recettes
de fonctionnement



Où va l'argent

principales dépenses
de fonctionnement



Travaux : entretenir, préserver, améliorer notre cadre de vie

De l'entretien du quotidien aux aménagements de fond, les travaux menés à Sayat et à Argnat poursuivent le même objectif : des espaces publics plus sûrs, plus verts et plus agréables à vivre. Tour d'horizon des chantiers de l'année.



Préserver le caractère de nos villages

Sayat et Argnat disposent d'un patrimoine naturel et bâti remarquable — murs en pierre, fontaines, biefs, chemins et espaces naturels — que la commune veille à préserver. Les aménagements engagés recherchent l'équilibre entre la modernisation des équipements et le respect du charme de nos villages, avec une attention croissante portée à la place de la nature : végétalisation, zones de détente, plantation d'arbres et réduction des surfaces minérales. Le projet d'aménagement de la cour de l'école maternelle s'inscrit dans cette démarche, pour offrir aux enfants un espace extérieur plus naturel et mieux adapté à leurs besoins.



Le parc de la Blanchisserie prend forme

Engagés dans le cadre de l'amélioration du cœur de village, les travaux de valorisation du patrimoine ont démarré par la maçonnerie en pierre. Les travaux de génie civil nécessaires à l'installation de la nouvelle grille, le long de la rue des Mailleries, ont été réalisés. Suivront la sécurisation du site, puis un espace de pique-nique (tables, corbeille de tri sélectif et canisette). Les travaux de végétalisation seront menés entre l'automne et le printemps.



Sport et équipements

- City stade : remplacement du filet pare-balls, pour la sécurité des utilisateurs comme des riverains.
- Stade de la Chaume : réfection de l'arrosage automatique et remplacement de l'électrovanne, sécurisation du mur de soutènement par la pose d'une barrière, réalisation de dalles béton pour les abris de touche et remplacement des projecteurs du stade d'entraînement.



Éclairage public : 90 lanternes remplacées

Dans le cadre de la démarche globale de réduction de l'empreinte carbone et des consommations d'énergie de la commune, 90 lanternes seront remplacées par des équipements moins énergivores.

Des espaces de convivialité et d'ombre

- Moulin à farine : dalle béton pour l'installation de tables de pique-nique, borne-fontaine à disposition des marcheurs et des promeneurs, corbeilles de tri sélectif.
- Aire du Coudert : dalle béton avec table de pique-nique et corbeille de tri sélectif, complétées par la plantation d'arbres pour créer des zones ombragées lors des manifestations.



Entrées de village et espaces publics

- Rue des Chassangs : les blocs béton laissent place à des potelets, pour plus de sécurité et une meilleure intégration visuelle.
- Rue de Blanzat : mise en valeur de l'entrée du village avec la réfection et le rejointoiement du mur en pierre, accompagné d'une végétalisation en vigne grimpante.



Voirie : vers une continuité piétonne accessible

Des travaux de réfection de voirie sont programmés en septembre et octobre rue de la Garenne, rue Saint-André et avenue Albert Paulin. En parallèle, une réflexion est engagée pour rendre les trottoirs plus praticables et assurer une continuité piétonne accessible aux personnes à mobilité réduite.

Sécurité routière : un dossier déposé au titre des amendes de police

La commune a sollicité le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour un dossier de subvention au titre des amendes de police 2026. L'objectif est de faire ralentir les usagers sur les axes les plus circulés (RD 943 et RD 762), où les habitations sont proches de la chaussée, et de sécuriser les déplacements des piétons.

Le programme prévoit :

- deux panneaux lumineux clignotants 50 km/h à proximité du restaurant « La Belle Vue », avec marquage au sol (logos et chevrons) et bande axiale de couleur ocre ;
- un radar pédagogique avenue Albert Paulin, complété par une bande axiale ocre, des logos et des chevrons ;
- deux panneaux clignotants 30 km/h

dans le village d'Argnat, rue des Chazes ;

- un radar pédagogique sur la RD 762, avec renforcement du marquage au sol.

Le coût de l'opération est estimé à 25 812,50 € HT (30 975 € TTC), pour une subvention départementale calculée à 7 500 €. Les travaux seront engagés après notification de la subvention.

PRÉVENTION

Frelon asiatique : un nid repéré, un signalement !

La commune s'est dotée d'un nouvel outil dans la lutte contre le frelon asiatique : la plateforme SignalNids.

Chaque Sayatois peut désormais, en quelques clics, signaler un nid observé sur la commune, avec une photo et une localisation précise.



Important : ne tentez jamais de détruire un nid vous-même. Restez à distance, prenez une photo si possible, et signalez-le. La destruction relève de professionnels équipés.

Pourquoi signaler ?

Parce que chaque nid compte. Un nid développé peut abriter 2 000 à 5 000 frelons asiatiques selon sa taille et la saison. En centralisant les signalements des habitants, SignalNids permet de localiser plus rapidement les nids, de suivre leur prise en charge jusqu'à leur neutralisation et de donner à la commune une vision claire de la pression sur son territoire. À l'échelle nationale, plus de 1 000 nids ont déjà été détruits grâce aux signalements citoyens. La fin de l'été et l'automne sont les périodes où les nids, devenus volumineux, sont les plus actifs et les plus repérables : au jardin, en promenade ou simplement en levant les yeux, chaque observation compte. Parce que les abeilles, c'est chouette Le frelon asiatique est un redoutable prédateur des abeilles : il se poste en vol stationnaire devant les ruches et

capture les butineuses une à une. Or les abeilles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation de nos vergers, de nos potagers et de la flore sauvage. Protéger les abeilles, c'est protéger la biodiversité de notre commune et le travail de nos apiculteurs. Chaque nid signalé puis neutralisé, c'est autant de ruches épargnées.

Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique se distingue de son cousin européen par son thorax noir, son abdomen sombre marqué d'une large bande orangée et l'extrémité jaune de ses pattes. Son nid, souvent installé en hauteur (arbre, toiture), est volumineux, de forme sphérique ou en poire, avec une entrée latérale. En cas de doute, la plateforme propose des fiches d'identification illustrées.



Comment signaler ?

La plateforme **SignalNids** est accessible depuis l'application **IntraMuros** ou depuis le site de la mairie.

Une adresse, une photo, une position sur la carte : votre signalement est enregistré et son suivi assuré.

Et après le signalement ?

Si le nid se trouve sur le domaine communal, la mairie fait le nécessaire pour le faire neutraliser. S'il est situé sur un terrain privé, la démarche revient au propriétaire ; la mairie peut alors l'orienter vers un professionnel de confiance pour une intervention en toute sécurité. Un réflexe simple, un geste utile pour la commune et pour les abeilles.



LE SAVIEZ-VOUS ?



Pourquoi tout se joue dans nos jardins

Les œufs.

La femelle les pond sur les parois des récipients, juste au-dessus de l'eau, par centaines et sur une multitude de sites.

Résistants des mois à l'assèchement, ils passent l'hiver sans dommage et éclosent dès qu'une pluie fait remonter le niveau.

Les gîtes de ponte.

Une simple soucoupe suffit : les gîtes potentiels se comptent par milliers dans une commune, presque tous sur des terrains privés, hors de portée de tout traitement public.

La recolonisation.

Le moustique vit dans un rayon d'environ 150 mètres autour de son lieu de naissance, mais il voyage caché dans nos véhicules : une commune qui éliminerait sa population serait réensemencée en quelques semaines depuis les communes voisines.

C'est pourquoi l'objectif n'est pas d'éliminer le moustique tigre mais de maintenir sa présence au plus bas. Le seul levier qui agisse à la bonne échelle, celle de nos jardins, c'est le geste de chacun.



PRÉVENTION

Moustique tigre : privons-le d'eau !

Identifié pour la première fois dans le Puy-de-Dôme en 2018, le moustique tigre poursuit sa progression : il est aujourd'hui présent dans près de 90 communes du département, où vivent environ 70 % des habitants.

Petit, rayé noir et blanc, il pique en journée, contrairement au moustique commun. Il peut par ailleurs transmettre certaines maladies comme la dengue ou le chikungunya ; à ce jour, seuls quelques cas importés, contractés en voyage, ont été recensés dans le département, sans transmission locale.

Une fois implanté, ce moustique est impossible à éradiquer, mais pas impossible à contenir. Toute la bataille se joue en amont, et elle se joue chez nous : le moustique tigre naît dans nos jardins. Une femelle pond plusieurs centaines d'œufs au cours de sa vie, et quelques centimètres d'eau lui

suffisent : une soucoupe sous un pot de fleurs, une gouttière encombrée, un récupérateur d'eau non protégé, un arrosoir ou un jouet oublié dehors.

Le bon réflexe

Une fois par semaine, faites le tour de votre extérieur et supprimez toute eau stagnante : videz les soucoupes et les seaux, rangez arrosoirs et jouets, couvrez les récupérateurs d'eau d'une moustiquaire fine, entretenez vos gouttières. Pour aller plus loin, l'ARS propose de nombreux conseils pratiques sur agirmoustique.fr. Pas d'eau stagnante, pas de moustique tigre : c'est aussi simple, et aussi collectif, que ça.

Protégeons le Bédat

Un geste simple pour préserver notre rivière

À Sayat, l'eau qui entre dans un avaloir rejoint directement le Bédat, sans être traitée.
Deux chemins :



LE BON CHEMIN

les eaux usées de la maison partent vers la station d'épuration



Éviers, douche, WC



Station d'épuration



**UNE EAU NETTOYÉE
AVANT REJET**



LE PIÈGE

ce qu'on verse dans un avaloir arrive directement dans le Bédat



Avaloir (grille de rue)



Aucun traitement



**LE BÉDAT
POLLUÉ**

Ce qui part dans l'avaloir finit dans la rivière !

**À NE JAMAIS
VERSER DANS
UN AVALOIR**



**Eaux
de lavage**



**PEINTURES
& SOLVANTS**



**HUILES
& GRAISSES**



**PRODUITS
MÉNAGERS**



**LAITANCE
DE CIMENT**



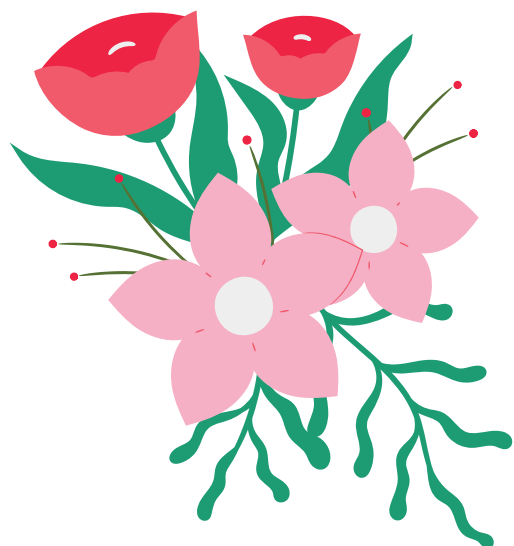
LE BON RÉFLEXE : EN CAS DE DOUTE, CONTACTEZ LA MAIRIE

Mairie de Sayat - Service environnement - 04 73 62 81 23 - mairie@sayat.fr

CONCOURS

Concours des maisons fleuries : remise des prix 2026

Comme chaque année, la commune met à l'honneur les habitants qui contribuent, par leurs fleurs et leurs décorations, à l'embellissement du village.



La remise des prix du concours des maisons fleuries 2026 aura lieu le vendredi 6 novembre 2026 à 19 h, à la salle du conseil de la mairie de Sayat. Cette cérémonie sera l'occasion de remercier l'ensemble des participants et de récompenser les lauréats des différentes catégories : jardins fleuris, balcons fleuris et décors sur la voie publique. Autant d'initiatives qui rendent la commune plus agréable et plus colorée. **Rendez-vous le 6 novembre pour partager ce moment convivial et féliciter les participants. Un grand merci à toutes celles et ceux qui, par leur passion et leur créativité, font fleurir Sayat.**

Guide des associations 2026-2027

Le Guide des associations 2026-2027 est disponible !
Vous souhaitez vous inscrire à une activité ou participer à la vie associative ?

Retrouvez-y toutes les informations pratiques : activités, horaires, tarifs, contacts. Le guide est disponible à la mairie, à la bibliothèque ou en téléchargement sur www.sayat.fr



ÉTAT CIVIL

Décès

SARRON André, François, Marc (85 ans), 29/01/2026 à Riom
LEGRET André, Paul, Jean (76 ans), 05/02/2026 à Clermont-Ferrand
DEFOLY André, Marc (71 ans), 14/02/2026 à Sayat
GÉRARD Jean-Claude (79 ans), 17/02/2026 à Riom
LEFEBVRE André (92 ans), 26/02/2026 à Sayat
FOURVEL Cyrille (59 ans), 23/03/2026 à Ceyrat
BERTRAND épouse POUSERGUE Monique, Marie Marcelle (93 ans), 10/04/2026 à Sayat
BROUSSARD Régis, Yvon (63 ans), 12/04/2026 à Clermont-Ferrand
JOLY Jean, Joseph (73 ans), 16/05/2026 à Sayat
LEGLAND épouse LAFOND Josette, Marie (95 ans), 18/05/2026 à Mozac
TAILLANDIER Marie, Françoise, Odette (101 ans), 31/05/2026 à Cébazat
PAULZE Andrée, Jeanne, Pierrette (67 ans), 31/05/2026 à Clermont-Ferrand
PHELUT Michel, Antoine, Pierre (94 ans), 02/06/2026 à Riom
VOILLAT Pascal Bernard (65 ans), 05/07/2026 à Sayat
FAFOURNOUX Marc (72 ans), 05/09/2026 à Cébazat
PRADAT épouse DUMAS Nicole, Marcelle, Fernande (79 ans), 11/09/2026 à Sayat

Naissances

Liv PARRAUD, 05/01/2026 à Beaumont
Noah, Pascal, Yves GINHAC, 07/01/2026 à Clermont-Ferrand (Montferrand)
Côme, Eric, Veap AJDINI, 29/01/2026 à Clermont-Ferrand (Montferrand)
Léo, Yves BLANC, 28/05/2026 à Beaumont
Nathan, Évan, Marius TARDIF, 08/08/2026 à Clermont-Ferrand (Montferrand)
Elisabeth TROSSIAN, 21/08/2026 à Beaumont

Mariages

CHANAL Edgar, Michel, Jean & DETTINGER Marina, Christina 14/02/2026
PELLISSIER de FÉLIGONDE Nicolas, Marie, Arnaud & TROUSSIER-THEVENOT Caitlin, Clara, Judy 13/06/2026
GASTIEN Johan, Tony & MALNOURY Clémentine, Marie 20/06/2026
CIAVARELLA Mathieu, Tony & LUISON Christelle, Annick 27/06/2026
DAUZET Camille, Marie & BRUNET Benjamin, Tom 03/07/2026
GREAVES Charles, Antony & ROSSÉ Delphine, Olivia 08/08/2026
HAUVILLE Yannick, Olivier, Thierry & BECKER Lucie, Philomène, Lisa 09/09/2026
GEAI Grégoire, Marius, Raymond & FOURVEL Aline 12/09/2026
HANUS Guy, Thierry & BEAUVILLE Mireille, Viviane 12/09/2026

RENDEZ-VOUS À VENIR

SAMEDI 03 OCT. 2026

Matinée Sayat propre - journée de l'environnement, tous mobilisés pour nettoyer nos villages

SAMEDI 10 OCT.

Soirée théâtre à Argnat avec la Compagnie des Moulins

DIMANCHE 18 OCT.

Fête de la Pomme

VENDREDI 04 & SAMEDI 05 DÉC.

Téléthon

DIMANCHE 13 DÉC.

Noël des écoles

VENDREDI 15 JANV. 2027

Vœux du maire

DIMANCHE 31 JANV.

Repas des aînés



SAY'ACTU N°11
SEPTEMBRE 2026

Directeur de la publication :
Sébastien Besnard.

Coordination :
Charlotte Levadoux.

Crédit photos :
Mairie de Sayat, Envato, Adobe Stock.

Maquette et mise en page :
Musc_laure.

Impression :
L'imprimeur, 63200 Mozac.
Papier PEFC.

Tirage :
1 500 exemplaires.

Dépôt légal :
sept. 2026

MAIRIE DE SAYAT
Rue des Mailleries, 63530 Sayat
04 73 62 81 23
mairie@sayat.fr



www.sayat.fr